

# Montréjeau avant la guerre de 1914

## La Mobilisation

En mai 1912, la ville a pour nouveau Maire M. Bertrand Guy ; il succède à M. Joseph Caperan. Dans sa fonction, il est assisté par M. Jean Grand et M. Pierre Besins successivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> adjoints, et du conseil municipal composé de Messieurs : Emile Gassiolle, Basile Favarel, Joseph Caperan, François Dasque, Vincent Peyreigne, Thomas Bondoumet, Paul Bordères, Alexandre Labat, François Dufor, Hector Milhet, Germain Chanfreau, Charles Gaubert, Léopold Guerguil, Pierre Bon, Léon Miqueu, Joseph Lasserre, François Barousse et Joseph Lassus, un total de vingt et une personnes pour administrer la commune.

Encore appelée Maison Commune par quelques montréalais, la mairie se trouve au-dessus de la vieille halle, place de l'Hôtel de Ville. Cette dernière sera rebaptisée place Valentin Abeille le 24 mai 1913. La poste, située à l'angle de la rue des Pyrénées et de la rue Carnot, intéresse le conseil municipal qui voudrait bien voir, les jours de marché, ces heures d'ouverture prolongées de midi à 14 heures. Mais pour cela il faut dédommager la Poste ! La mise en place d'une ligne téléphonique reliant la gare à la poste est aussi un vœu cher des élus.

Le Conseil Général de son côté examine une étude sur la mise en place d'un tramway reliant la gare au centre ville, projet séduisant qui suscite un grand intérêt auprès de nos édiles. Un deuxième pont, parallèle au pont de chemin de fer, est lui aussi à l'étude. Autant de projets qui ne résisteront pas à l'effort de guerre et ne verront jamais le jour.

La commune vit également au rythme de ses manifestations comme la course de bicyclettes organisée le 26 mai 1912 par la Société Vélocipédique des Indépendants et par son Président Maximin Carthéry. Le rugby est déjà pratiqué dans notre cité, même si l'USM n'existe pas encore.



Course de bicyclettes organisée par la Société Vélocipédique des Indépendants le 26 mai 1912.

Sources : fortiffere.fr

Tous les ans, l'année de leurs 20 ans, les conscrits fêtent leur incorporation. Depuis la fin du tirage au sort en 1905, la conscription a été rendue obligatoire pour tous. A partir de l'été 1913, avec le vote de la loi des trois ans, les appelés doivent effectuer trois ans au lieu de deux sous les drapeaux. Cela ne se fit pas sans heurts, et quelques mutineries dans les casernes. Cette loi fit passer le nombre des soldats de 480.000 à 750.000 (sans les officiers) et le rapprocha du nombre de soldats allemands en activité : 850.000.

Les réservistes, sur convocation de l'armée, effectuent des périodes d'exercices militaires de plusieurs jours, et le conseil municipal leur alloue une allocation journalière de 0,75 francs. Ce sera le cas en 1912 pour Jean Escot, Louis Grazide, Michel Labouret, Jean Pujo, Joseph Auteage et Jean-Marie Bordères. L'année suivante, Mallet (tailleur), Honoré Lagarde et Jean Barthe profiteront de cette allocation, suivis en fin d'année 1913 par Rouéde, Duboé et Saint-Blancat. Ils seront les derniers à bénéficier de cette contribution. Certains d'entre eux ont leur nom gravé sur notre Monument aux Morts.



La caserne Jean Pegot à Saint-Gaudens des 83<sup>ème</sup> et 283<sup>ème</sup> Régiments d'Infanterie.

La grande majorité des montréalais mobilisés en août 1914, l'a été dans les 17<sup>ème</sup> Corps d'Armée. Plus précisément dans le 83<sup>ème</sup> régiment d'infanterie stationné en partie à Saint-Gaudens (caserne Jean Pegot) et en partie à Toulouse (caserne Pérignon). D'autres ont été incorporés dans le 14<sup>ème</sup> régiment d'infanterie (caserne Niel) à Toulouse. Le 83<sup>ème</sup> R.I. dépendait de la 67<sup>ème</sup> brigade, qui elle-même était rattachée à la 34<sup>ème</sup> division d'infanterie de Toulouse.

On retrouve aussi nos soldats dans les 23<sup>ème</sup> et 57<sup>ème</sup> régiments d'artillerie de campagne à Toulouse (caserne Cafarelli) éléments eux aussi du 17<sup>ème</sup> corps d'armée.

A la mobilisation sont créés les régiments de réservistes, à chaque régiment d'active on rajoute le nombre 200 pour les différencier, le 283<sup>ème</sup> régiment d'infanterie est donc le régiment de réserve du 83<sup>ème</sup> régiment d'infanterie et le 214<sup>ème</sup> celui du 14<sup>ème</sup> R.I.

Composition du 17ème corps d'armée en 1914	
33ème division d'infanterie Montauban	34ème division d'infanterie Toulouse
<b>65ème brigade d'infanterie. AGEN</b>	<b>67ème brigade d'infanterie. TOULOUSE</b>
7ème régiment d'infanterie à Cahors	14ème régiment d'infanterie à Toulouse
9ème régiment d'infanterie à Agen	83ème régiment d'infanterie QG à Saint-Gaudens - PP à Toulouse
<b>66ème brigade d'infanterie. MONTAUBAN</b>	<b>68ème brigade d'infanterie. AUCH</b>
11ème régiment d'infanterie à Montauban	59ème régiment d'infanterie QG à Foix - PP à Pamiers
20ème régiment d'infanterie QG à Marmande-PP à Montauban	20ème régiment d'infanterie QG à Marmande-PP à Montauban
<b>17ème brigade d'artillerie. TOULOUSE</b>	
57ème régiment d'artillerie de campagne à Toulouse non endivisionné	
18ème régiment d'artillerie de campagne à Toulouse (33ème DI)	23ème régiment d'artillerie de campagne à Toulouse (34ème DI)
<b>17ème bataillon du génie (sapeurs-mineurs de campagne) 2ème régiment du génie</b>	
Compagnie 17/1 à la 33ème DI	Compagnie 17/2 à la 34ème DI
Compagnies 17/3, 17/4, 17/16, 17/21 du 2ème régiment de Génie	
Départements formant la région : Ariège, Haute-Garonne, Gers, Lot, Lot-et-Garonne, Tarn et Garonne	
Subdivisions de région : Agen, Marmande, Cahors, Montauban, Toulouse, Foix, Mirande et St-Gaudens	



La Dépêche du dimanche 2 août 1914.

## A nos Poilus...

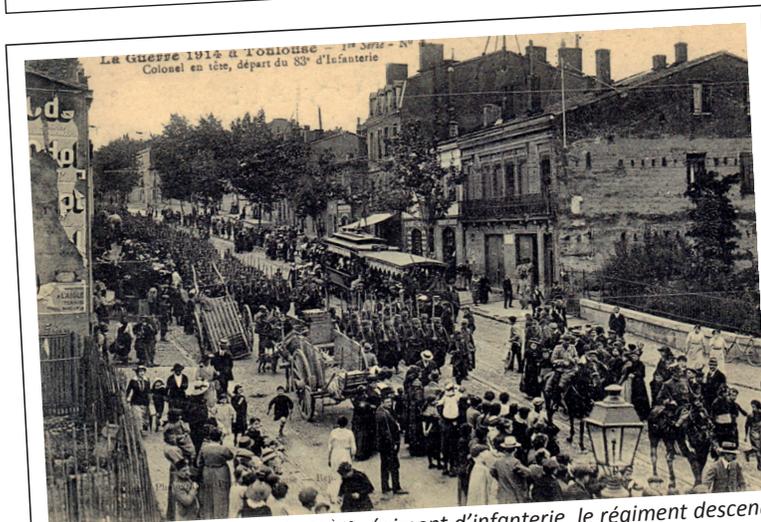
Le 2 août 1914, c'est la mobilisation générale, le lendemain l'Allemagne déclare la guerre à la France. Les classes 1911, 1912 et 1913 (soldats nés entre 1891 et 1893) sont déjà dans les casernes. Les réservistes d'active regagnent les casernes auxquelles sont rattachés leurs régiments. Ils y reçoivent les équipements nécessaires aux combats et partent quelques jours après sur le front. A la lecture des registres des classes de matricule militaire, on constate que les réservistes les plus jeunes avaient regagné leurs casernes le lundi 3 août, les autres arriveront quelques jours plus tard. Car la mobilisation ne s'est pas faite en une seule fois mais de façon progressive. La date d'arrivée au dépôt était indiquée sur le livret militaire en fonction de l'âge des hommes. On devait conserver ce livret pendant les 28 ans d'obligations militaires (trois ans d'active, onze dans la réserve, sept dans la territoriale et sept dans la réserve de la territoriale). Aux soldats d'active sont donc venus se rajouter les 2.200.000 réservistes d'active, soit les classes 1900 à 1910 (soldats nés entre 1880 et 1890, de 24 à 34 ans). A ceux-ci, viendront se rajouter les 700 000 hommes de la territoriale et de sa réserve, soit les classes 1893 à 1899 (soldats nés entre 1866 et 1879, âgés de 35 à 48 ans. Ils seront incorporés un peu plus tard et remplaceront les soldats tombés au Champ d'Honneur.

Il est probable que le 3 août, les mobilisés de tout le canton se soient rassemblés en plusieurs groupes à la gare pour regagner par différents trains, Saint-Gaudens ou Toulouse. L'artillerie prendra plus de temps pour acheminer tout le matériel, les hommes et les chevaux. Les régiments partiront de Toulouse les 6, 7 et 8 août, pour arriver eux aussi à Valmy entre le 9 et 11 août.

Le 28<sup>ème</sup> RI quitte Saint-Gaudens le 12 août sous les acclamations de la population pour arriver dans la nuit du 14 août à Suippes (Marne), après 57 heures de voyage.

(A suivre)

Jean-Jacques Miquel



Le 6 août 1914, départ du 83<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, le régiment descend la rue Camille Pujol pour se rendre de la caserne Pérignon à la gare Raynal. Le 8 août il arrivera à Valmy.  
(Historique du 83<sup>ème</sup> RI, Ancestramil, numérisation P. Chagnoux).

Le 28<sup>ème</sup> RI quitte Saint-Gaudens le 12 août sous les acclamations de la population pour arriver dans la nuit du 14 août à Suippes (Marne), après 57 heures de voyage.



33. TOULOUSE — Caserne du 23<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie  
La caserne Cafarelli où étaient basés les 18, 23 et 57<sup>ème</sup> régiments d'artillerie.

### Bibliographie :

- Registres des délibérations municipales 1912, 1913 et 1914, archives municipales de la ville de Montréjeau.
- Historique du 83<sup>ème</sup> régiment d'infanterie : Grande Guerre 1914-1918, par Humbert, éditeur : P. Pont (Saint-Girons), 1920. Service historique de la Défense, 2012-265287, BNF.
- Historique du 283<sup>ème</sup> R.I. : guerre 1914-1918 / par Georges Louis, éditeur : Firmin-Didot (Paris), 1932, Service historique de la Défense, 2011-324039, BNF.
- Cartes postales, collection privée JJM.



Le 6, 7 et 8 août, départ des 18, 23 et 57<sup>ème</sup> régiments d'artillerie basés à la caserne Cafarelli, ils remontent les boulevards pour se rendre à la gare Raynal.